



12.10.2021

Déclaration du gouvernement
sur la situation économique,
sociale et financière du pays 2021

Eise Wee. Eist Zil.



Xavier BETTEL,
Premier ministre, Ministre d'Etat

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir de vous retrouver de nouveau ici, au Krautmaart. La Chambre est de retour à son domicile, là où s'écrit l'histoire de notre démocratie parlementaire depuis 1860.

Bien que notre pays se trouve dans un état d'exception depuis un an et demi, le parlement n'a jamais cessé de fonctionner. Tout au long de la pandémie, vous avez assumé votre responsabilité. La manière dont nous avons pu gérer cette crise ensemble est, pour ainsi dire, unique en Europe.

Au Luxembourg, le virus n'a pas mis à genoux la démocratie. C'est pourquoi je tiens à vous témoigner, Monsieur le Président, tout mon respect et ma plus grande reconnaissance, en lieu et place de tous les députés et de l'ensemble des personnes qui travaillent à la Chambre.

Je voudrais également remercier la Ville de Luxembourg, qui pendant de longs mois a mis à disposition de la Chambre ses locaux du Cercle, assurant ainsi le maintien du débat démocratique dans un cadre digne.

Notre présence aujourd'hui en ce lieu est un symbole important. Le symbole d'une normalité retrouvée après des semaines et des mois de lutte acharnée.

Le chemin parcouru ces derniers mois a été très éprouvant.

Le Luxembourg aussi a des victimes à déplorer. Le virus a creusé des vides dans nos rangs. La Covid-19 a arraché des personnes à la vie, des êtres chers qui nous manquent énormément. Des grands-parents, des pères et des mères, des frères et sœurs, des amis, collègues ou voisins.

En ce jour, je voudrais aussi penser à toutes ces personnes qui nous ont quittés à jamais. Je pense à leurs familles, à leurs amis, à leur entourage. Nous ne pouvons pas les oublier, et ils ne le seront jamais.

La pandémie semble toucher à sa fin. Mais le cap n'est pas encore tout à fait franchi. Dans mon allocution, je reviendrai bien entendu sur les événements des 19 derniers mois. Il est important que nous dressions dès aujourd'hui un premier bilan provisoire de la pandémie et de la gestion de la crise.

Quand je vois où nous en sommes aujourd'hui, nous ne devons en aucun cas relâcher l'effort. Nous avons déjà dû faire trop de sacrifices. Les solutions existent, et j'aborderai également dans mon discours la manière dont le gouvernement envisage de sortir de la pandémie.

Une stratégie de sortie qui ne sera pas un retour en arrière, mais un pas en avant.

Maintenant que la course contre le virus semble être gagnée, il est temps de préparer le lendemain de la pandémie.

Les grands défis de notre époque ne se sont pas volatilisés au cours des derniers mois.

Bien au contraire. Face au changement climatique, à la hausse des coûts du logement et aux problèmes sociaux, la situation est de plus en plus urgente.

Mais au-delà de cela, le coronavirus a changé nos vies de manière durable. À nous de tirer les bonnes leçons de la pandémie. À nous de trouver la manière dont nous souhaitons façonner notre société après la crise.

Je pense par exemple à l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Mais je pense également à la numérisation et à son impact considérable sur notre vie quotidienne.

Si nous voulons tenir la cadence des fulgurantes évolutions sociales des dernières années et relever les grands défis de notre époque, nous devons emprunter de nouvelles voies. Oui, nous devons saisir l'élan et l'engagement des derniers mois. Car nous avons vu ce dont nous sommes capables lorsque nous nous engageons collectivement pour une cause.

Nous, Luxembourgeois, avons toujours été en mesure de nous relever plus forts d'une crise.

Parce que nous ne restons pas inertes. Parce que nous osons innover. Parce que nous saisissons les opportunités qui se présentent à nous. Ce sont toutes ces caractéristiques qui distinguent le « modèle luxembourgeois ».

Le « modèle luxembourgeois » est un exemple de réussite. C'est l'histoire d'un pays qui a su se doter d'une stabilité économique, politique et sociale hors du commun.

C'est l'histoire d'un pays où la prospérité et la qualité de vie profitent à la population.

Mais c'est aussi l'histoire d'un pays, où nous misons sur le dialogue plutôt que de travailler les uns contre les autres. Un dialogue social efficace est le garant d'une paix sociale. Quand il le faut, on se serre les coudes.

À l'avenir nous souhaitons mettre encore davantage l'accent sur la participation citoyenne. Nous voulons faire de la politique avec le peuple. Parce qu'en fin de compte, elle concerne toujours le peuple. Il s'agit de notre avenir commun.

Les grands défis de notre époque ne peuvent pas être considérés séparément. La lutte contre le changement climatique, la numérisation, le logement et la politique sociale sont inévitablement liés.

Nous ne pouvons pas mener de stratégie environnementale efficace, sans mettre en place une politique sociale juste, visant à protéger les citoyennes et citoyens des conséquences financières importantes engendrées par la crise climatique.

La numérisation nous offre de nombreuses possibilités, mais elle est également source de défis. Le monde du travail risque de subir d'importantes transformations au cours des prochaines années. Nous ne devons oublier personne en cours de route.

Le logement joue également un rôle important dans la politique environnementale. Mais actuellement, le logement constitue avant tout un facteur d'exclusion.

La politique d'aujourd'hui pose les jalons pour demain. Nous décidons aujourd'hui comment nous voulons vivre dans 10, 20, 30 ans.

Nous décidons aujourd'hui de la planète que nous laisserons aux générations futures.

Le chemin qu'il nous reste à parcourir est long. Mais le temps presse. Nous devons relever tous ces défis maintenant, avant qu'il ne soit trop tard.

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ne laisse aucune place au doute.

La crise climatique est réelle. Elle nous concerne tous. Pas dans 100 ans, ni à l'autre bout du monde, mais ici et maintenant. Même au Luxembourg.

En juillet, de grandes parties du pays étaient sous l'eau. En raison du changement climatique, nous sommes désormais confrontés d'année en année aux risques de crues et d'inondations. Il ne s'agit plus de catastrophes « du siècle », car malheureusement, elles surviennent trop régulièrement.

Il suffit d'observer les événements des cinq dernières années pour se rendre compte de l'envergure de la crise climatique et de son impact sur le Luxembourg.

Le fait que toutes ces catastrophes n'aient pas fait de victimes au Luxembourg tient du miracle. Et pourtant, les dégâts sont énormes. Je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier nos services de secours et toutes les personnes qui ont fait preuve de solidarité.

Ce sont les sorts individuels des sinistrés qui m'empoignent lorsque je me rends sur les lieux. Des personnes qui, en l'espace de quelques heures, perdent toute leur existence.

Nous faisons de notre mieux pour les soutenir financièrement. Mais ce sont les dégâts émotionnels que nous ne pouvons pas réparer. De précieux souvenirs, détruits à jamais. Ce qui reste, c'est la peur. La peur de la prochaine catastrophe.

Je me souviens d'une conversation avec une jeune mère de Larochette, une localité qui a déjà été touchée à plusieurs reprises par des pluies violentes et des inondations. Elle m'a raconté que ses enfants ont peur dès qu'il pleut plus abondamment. À leur jeune âge, ils associent la pluie à la détresse et la souffrance qu'ils ont déjà vécues à deux reprises.

Nous ne pouvons plus changer le passé. C'est pourquoi il est d'autant plus important de tout mettre en œuvre pour qu'à l'avenir le changement climatique ne soit pas source d'encore plus de souffrance.

Nous n'avons pas le choix. Nous devons atteindre nos objectifs climatiques. Et le chemin pour y arriver est clair.

Premièrement : nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour ralentir le réchauffement climatique.

Deuxièmement : nous devons investir massivement dans la recherche et le développement de technologies nouvelles et innovantes, qui permettront d'enrayer le changement climatique à long terme.

Troisièmement : nous devons prendre des mesures préventives contre les effets néfastes que le réchauffement climatique provoque déjà.

L'objectif est clair. La science nous indique que nous devons être climatiquement neutres d'ici 2050 pour limiter le réchauffement climatique à 2 degrés, mieux encore à 1,5 degré. Le Luxembourg s'est fixé des objectifs ambitieux. Nous voulons réduire de 55% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

2030 est une étape clé pour l'humanité. Si d'ici là, nous ne parvenons pas à réduire massivement nos émissions de CO₂, nous risquons d'atteindre des points de bascule irréversibles.

La fonte des glaces aux pôles constitue un tel point de bascule. Elle entraînerait une hausse du niveau de la mer de plusieurs mètres, inondant d'immenses surfaces à proximité de la mer. Nous parlons d'une perte massive d'habitat pour l'être humain, la faune et la flore.

Il nous reste donc moins de 10 ans pour atteindre cet objectif que nous nous imposons d'ici 2030. Le Luxembourg est prêt à assumer sa responsabilité.

Et nous avons déjà obtenu d'importants résultats.

Sur les 5 dernières années, nous avons par exemple réussi à doubler notre production d'énergie renouvelable. L'année dernière, nous avons pu atteindre notre objectif de 11% en énergies renouvelables par rapport à la consommation totale d'énergie au Luxembourg. En 2020, et pour la première fois de notre histoire, nous avons pu couvrir les besoins énergétiques de tous les ménages du Luxembourg au moyen de sources d'énergies renouvelables.

Les experts confirment que le développement des énergies renouvelables constitue un des principaux piliers d'une stratégie environnementale efficace. Néanmoins, le Luxembourg est actuellement dépendant de sources d'énergie étrangères. Le développement d'énergies renouvelables permettra ainsi non seulement de protéger le climat, mais aussi de renforcer notre autonomie en termes d'approvisionnement énergétique.

Avec la hausse actuelle des prix du gaz, nous saisissons plus que jamais l'importance d'un approvisionnement énergétique provenant principalement de sources nationales. La hausse des prix est provoquée par un contexte géopolitique sur lequel nous n'avons aucune influence. Nous devons observer cette évolution des prix et ne manquerons pas de soutenir les ménages défavorisés par des mesures concrètes, afin qu'ils ne tombent pas dans la précarité énergétique. Je reviendrai sur ce point ultérieurement.

Le soleil et le vent sont les principaux vecteurs de la production durable d'électricité au Luxembourg. Aujourd'hui, nous produisons trois fois plus d'énergie éolienne qu'il y a cinq ans. Et l'énergie que nous tirons du soleil augmente également d'année en année. Les systèmes solaires installés sur des hangars connaissent un grand succès. Ce succès repose aussi sur notre décision de l'année de proposer des tarifs attractifs pour ces installations.

Pour pouvoir atteindre notre objectif de 25 % en termes d'énergies renouvelables d'ici 2030, nous devons mobiliser encore davantage de surfaces, notamment sur les toits d'immeubles existants, comme les bureaux, les écoles ou les parkings. Les projets d'énergie solaire peuvent également être intéressants pour des investisseurs privés, sur les toits de propriétés privées ou de coopératives.

Outre les efforts déployés au Luxembourg, nous souhaitons également investir dans des projets à l'étranger. Le Luxembourg veut ainsi investir dans des parcs éoliens offshore au Danemark et en Belgique.

Le Luxembourg mise également sur des sources d'énergie alternatives comme le biogaz et l'hydrogène.

Après la présentation de notre stratégie en matière d'hydrogène il y a quelques semaines, nous allons sous peu également présenter une feuille de route concernant la production de biogaz.

L'expansion des énergies renouvelables est d'autant plus nécessaire que les besoins en énergie ne cesseront de croître à l'avenir.

À côté de cela, il est primordial que nous économisons également de l'énergie partout où c'est possible. Nous nous sommes fixé pour objectif d'augmenter, d'ici 2030, notre efficacité énergétique à 40 à 44% par rapport à l'année de référence de 2007. Au Luxembourg, les domaines de la mobilité, de l'industrie et du logement consomment le plus d'énergie.

De plus en plus de résidents souhaitent réaliser une rénovation énergétique de leur maison. Dans le cadre du plan de relance « Neistart Lëtzebuerg », nous avons introduit un bonus en matière de subsides pour les rénovations énergétiques. Dès 2022, nous allons simplifier encore davantage le régime de subsides, afin que les travaux de rénovation puissent être déployés plus efficacement.

La mobilité nous concerne tous au quotidien. Se déplacer rapidement d'A à B, de préférence à moindre coût, de manière confortable et écologique à la fois, tel est notre objectif. Des transports publics efficaces et performants font partie de la solution pour y parvenir.

En mars 2020, nous avons été le premier pays au monde à offrir des transports publics gratuits. Nous sommes également l'un des pays à investir le plus dans le développement des transports publics. Dans le seul domaine de l'expansion du réseau ferroviaire, par exemple, nous occupons actuellement la première place en Europe, avec un investissement de 567 euros par personne.

Ces investissements sont notamment consacrés à l'extension de la ligne ferroviaire entre Luxembourg et Bettembourg, ainsi qu'aux parkings de Rodange, Mersch, Ettelbruck, Troisvierges et Wasserbillig. Nous avons également commandé 34 nouveaux trains, qui seront livrés entre 2023 et 2025. Cet investissement nous permet d'augmenter la capacité globale de notre réseau ferroviaire de 43%.

Le tram relie désormais le Kirchberg à la Gare centrale. Les travaux en direction de Bonnevoie, Howald et Cloche d'Or battent leur plein.

Outre l'expansion massive des transports publics, le gouvernement investit également dans le domaine de la mobilité douce. Depuis 2015, nous avons élargi le réseau de pistes cyclables de 92,5 km. Il cumule actuellement 640 km. Au cours des prochaines années, 460 km de pistes cyclables y seront ajoutés. Les primes pour les vélos, « pedelecs » et e-bikes ont été doublées à 600 euros. À ce jour, le ministère de l'Environnement a reçu plus de 50.000 demandes dans ce contexte. Cela prouve le succès de cette mesure.

La voiture ne disparaîtra pas du Luxembourg à l'avenir. Même si nous nous efforçons d'optimiser les transports publics et les offres en mobilité douce, nous sommes conscients que beaucoup de personnes sont dépendantes de leur voiture au Luxembourg. C'est pourquoi nous devons concevoir des alternatives aux moteurs à combustion à la fois abordables et respectueuses de l'environnement.

De plus en plus de citoyens optent pour une voiture électrique. Avec les véhicules hybrides, elles représentent désormais près de 20% des nouvelles immatriculations. Cela s'explique d'une part par les primes étatiques que nous avons augmenté à 8.000 euros dans notre plan de relance. D'autre part, l'offre en voitures électriques performantes et abordables ne cesse d'augmenter.

Un troisième facteur responsable du succès des voitures électriques réside dans notre réseau de stations de recharge. Dans ce contexte, le Luxembourg n'a rien à envier aux autres pays. Nous occupons la deuxième place en Europe en termes d'infrastructures de recharge par kilomètre carré. Et nous continuons à investir dans ce domaine, notamment avec l'installation de 88 stations de charge rapide.

Rien qu'en juin de cette année, quelque 267.000 kilowatts d'électricité verte ont été rechargés dans les stations de recharge publiques. Cela correspond à environ 1,6 million de kilomètres qui ont été parcourus grâce à l'électrique.

Notre subside pour les bornes de recharge privées rencontre également un franc succès. Le gouvernement élabore par ailleurs actuellement un programme de subside pour des stations de recharge sur le lieu de travail. Ce plan devrait être lancé début de l'année prochaine.

Le gouvernement investira par ailleurs également dans une infrastructure routière plus efficace et plus sûre. Des contournements prévus à Hosingen, Dippach et Bascharage permettront de réduire le trafic automobile, tout en améliorant la qualité de vie et la sécurité des résidents concernés.

Notre économie, et en particulier notre industrie, sont très consommatrices d'énergie. Le gouvernement souhaite les soutenir dans leur transition écologique.

L'industrie est prête à contribuer à la solution du problème. J'ai visité deux grandes industries du sud du pays spécialisées dans le verre et le ciment. Elles illustrent déjà de manière exemplaire comment la transition énergétique peut être réalisée dans le secteur industriel. Elles modernisent leurs processus de production et émettent moins de CO₂, tout en contribuant au maintien de l'emploi au Luxembourg.

Nous avons besoin de nombreuses autres initiatives pour atteindre nos objectifs climatiques. Nous avons besoin d'un pacte climatique pour les entreprises. Le gouvernement travaille actuellement à la mise en place d'un nouveau programme d'aide, afin de mettre à disposition

des entreprises – petites ou grandes – soucieuses de l'environnement les moyens financiers, mais aussi l'expertise et les moyens logistiques nécessaires pour y arriver.

Nous renforcerons encore nos efforts en matière d'innovation et de recherche pour des technologies plus respectueuses du climat. Pour cette raison, le gouvernement a retenu le domaine du développement durable et responsable comme l'une des quatre grandes priorités de recherche. Un quatrième pôle interdisciplinaire, qui se concentrera sur le développement durable, sera créé à l'Université du Luxembourg.

L'État a un rôle de pionnier dans la guerre contre le changement climatique. Il doit avoir valeur d'exemple et montrer aux citoyens et aux entreprises la voie vers la neutralité climatique.

L'État et ses services doivent passer à l'étape suivante et accélérer leurs efforts. Il y a encore trop de bâtiments publics qui n'ont pas été énergétiquement assainis. Il y a encore trop de toits de bâtiments publics sur lesquels nous n'avons pas installé de panneaux photovoltaïques.

En même temps, des procédures isolées freinent les initiatives privées pour le climat. Le gouvernement va donc mettre en place un groupe de travail interministériel, qui sera chargé de revoir les procédures étatiques quant aux freins inutiles à la protection du climat. Ce groupe de travail a pour objectif de dresser un catalogue de mesures qui nous permettent d'accélérer la politique environnementale.

Une mesure concrète inclut, par exemple, la mise en place d'un guichet unique comme seul point d'accueil, afin de simplifier considérablement les procédures d'approbation des projets énergétiques.

En tant que premier pays européen, le gouvernement souhaite par ailleurs introduire un contrôle de durabilité pour les futurs textes législatifs et réglementaires. Nous sommes en train de finaliser cet instrument, qui nous permettra de rendre nos propres lois plus durables.

Nous sommes un pays relativement petit. Le Luxembourg ne contribue qu'à une fraction des émissions mondiales de CO₂. Nous seuls, nous ne pourrions pas arrêter la crise climatique. Mais cela ne doit pas être une excuse pour ne pas apporter notre contribution à la solution globale et être également précurseurs dans ce domaine.

La Conférence mondiale sur le climat à Glasgow en novembre est une étape pilote. Le Luxembourg est prêt à assumer davantage de responsabilités. Mais le Luxembourg exige également de la communauté internationale une approche plus engagée et solidaire quant à la crise climatique. Nous ne pouvons gagner la lutte contre le changement climatique qu'en tant que monde uni.

Nous espérons que la Conférence mondiale sur le climat nous fournira des solutions concrètes pour une protection climatique plus efficace au niveau mondial. La Conférence mondiale sur le climat est aussi un événement très symbolique. Le monde, et en particulier les jeunes générations, nous observent.

Nous ne pouvons pas exiger que les citoyens changent leurs habitudes si nous, en tant qu'État, ne donnons pas le bon exemple.

Je proposerai donc au Conseil de gouvernement que les missions gouvernementales à l'étranger soient désormais compensées en CO2. Nous sommes en train de mettre en place un système permettant aux services de comptabiliser la consommation de CO2 de leurs trajets sur une année entière. À partir de 2023, le budget prévoira le montant nécessaire à la consommation de CO2 pour compenser l'année précédente.

Cet argent sera en outre versé dans le Fonds pour le climat afin d'accélérer les efforts de protection du climat ici au Luxembourg.

Notre plan en matière d'énergie et de climat prévoit également un certain nombre de mesures concrètes, que nous souhaitons mettre rapidement en œuvre. Nous ne nous limitons pas à parler de politique climatique, nous passons à l'acte.

Nous souhaitons surtout inciter les gens à vivre une vie à faible impact sur l'environnement. Nous avons donc mis en place toute une gamme de subventions, que ce soit dans la mobilité, le logement ou les énergies renouvelables.

Toutes ces primes seront prolongées avant la fin de l'année et même dans certains cas rendues encore plus attractives.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il est incontestable que nous avons besoin de mesures climatiques supplémentaires. C'est ce que les experts du Conseil mondial du climat nous disent clairement.

Mais nous ne parviendrons à une politique climatique cohérente que si nous avons le soutien d'une majorité de la société.

La politique doit écouter les citoyens. Cela vaut également pour les personnes qui s'interrogent encore sur les effets concrets que la protection climatique peut avoir sur leurs vies.

Plus que jamais, nous avons besoin d'un consensus social sur la manière dont nous voulons faire face ensemble à la crise climatique. Nous ne devons pas nous laisser monter les uns contre les autres. Nous ne devons pas permettre que le fossé se creuse entre nous. Car nous sommes tous logés à la même enseigne.

La politique climatique nous concerne tous. Parce qu'elle nous touche tous au cœur de notre vivre ensemble. Comment voulons-nous à l'avenir ? Quel genre de planète voulons-nous laisser aux générations futures ? La question climatique est une question à enjeu social.

C'est pourquoi nous avons également besoin de la société à la table des négociations lorsque nous discutons de mesures climatiques supplémentaires.

Des situations extraordinaires nécessitent des mesures exceptionnelles. L'heure est à un projet démocratique innovant qui n'a pas encore eu lieu au Luxembourg sous cette forme. Il est temps de mettre la société à la table des négociations de la politique climatique.

Je souhaite donc convoquer un Bureau du citoyen pour le climat. Ce Conseil des citoyens sera composé d'une centaine de membres qui représentent la réalité démographique luxembourgeoise et ainsi la population.

Avec le soutien d'experts, ces 100 citoyens discuteront de problèmes climatiques spécifiques. Nous connaissons exactement notre objectif. Les experts du climat nous montrent clairement la manière dont nous pouvons faire face à la crise climatique. Il s'agit désormais de nous engager ensemble sur cette voie, sans mettre en danger la cohésion sociale.

C'est précisément la tâche du Bureau du citoyen pour le climat. Nous nous concentrons sur la cohésion.

Le point de départ des discussions au sein du Conseil des citoyens est le Plan national en matière d'énergie et de climat, qui prévoit déjà un ensemble ambitieux d'objectifs et de mesures. Les 100 citoyens devront délibérer jusqu'où ils souhaitent aller au-delà de ce plan sur le climat.

Dans les semaines à venir, le gouvernement rédigera un projet et présentera les détails du bureau du citoyen pour le climat.

Il est clair pour moi que les propositions du Conseil du citoyen pour le climat doivent devenir l'objet intégral d'un débat à la Chambre.

Nous avons bien souvent suivi notre propre chemin dans notre pays. Nous avons profité des crises pour nous adapter et créer des nouvelles opportunités.

La crise climatique nous concerne tous. Il est donc temps à nouveau de trouver notre propre chemin. Je suis convaincu que le Bureau du citoyen pour le climat peut tracer cette voie.

Nous ne devons pas nous faire des illusions. Nous ne pouvons pas sauver la planète à coût zéro. Le Luxembourg investit chaque année plus d'un milliard d'euros dans la protection du climat. Ne rien faire, finira par nous coûter beaucoup plus cher.

Le gouvernement continuera également d'investir dans la prévention des catastrophes météorologiques afin de limiter les dommages futurs.

La lutte contre le changement climatique est l'un des plus grands défis que l'humanité n'ait jamais connu. Mais ensemble, nous pouvons le faire.

Nous ne pourrons surmonter cette crise que si nous avançons ensemble.

Cela signifie également que nous ne laisserons personne de côté. La crise climatique ne doit pas se transformer en crise sociale. Nous prendrons des mesures ciblées pour ceux qui ont le plus besoin de notre aide. Tout comme nous l'avons déjà fait lors de la crise du Coronavirus, où nous avons empêché la pandémie de se transformer en crise sociale.

Au tout début de la pandémie, j'ai fait une promesse aux citoyens. J'ai promis que nous ne laisserions tomber personne. Nous avons tenu cette promesse.

Le gouvernement n'a pas hésité et a rapidement décidé d'apporter une aide financière aux personnes et aux entreprises dans le besoin.

Les ressources de milliers de personnes au Luxembourg étaient en danger. Nous avons fait preuve de solidarité pendant la crise.

C'était une de nos priorités de sécuriser les emplois au Luxembourg. Le travail est le meilleur moyen contre la pauvreté.

Le gouvernement a versé plus d'un milliard d'euros de chômage partiel aux entreprises. Après déduction des avances remboursables, il reste le montant impressionnant de 791 millions d'euros que l'État a investi pour sécuriser des dizaines de milliers d'emplois.

À ce jour, l'État a versé plus d'un milliard d'euros d'aides aux entreprises et aux indépendants qui ont connu des difficultés lors de la pandémie. Cet argent a également permis à la plupart des Luxembourgeois d'avoir pu maintenir leur emploi rémunéré pendant la pandémie.

Notre taux de chômage de 5,5 % est aujourd'hui quasiment au même niveau qu'avant la pandémie. Dans presque aucun autre État membre de l'UE, le marché du travail ne s'est stabilisé aussi rapidement qu'au Luxembourg.

Les personnes sans emploi ou à faible revenu étaient particulièrement vulnérables pendant la crise. Le gouvernement a donc répondu par des mesures temporaires très concrètes pour venir en aide à ces personnes.

Pour l'année 2020, nous avons doublé l'allocation de vie chère. Nous avons gelé les loyers en pleine période de pandémie, afin d'éviter que les locataires n'aient à payer encore plus pour leurs logements pendant la crise. Le chômage partiel, qui est en principe plafonné à 80 % du salaire, a indemnisé à 100 % les salariés avec le salaire social minimum.

Notre économie est à nouveau en croissance. Après une baisse de notre PIB de 1,8 % en 2020, les prévisions pour cette année annoncent une croissance de 6 %.

Ces chiffres sont exceptionnellement bons, surtout en comparaison internationale. Ces chiffres sont la preuve du succès de notre Plan de stabilisation et de relance.

Un plan d'austérité serait la mauvaise option en ce moment. C'est pourquoi je dis ici clairement et sans équivoque : avec ce gouvernement, il n'y aura pas de politique d'austérité et pas d'augmentation d'impôts. Bien au contraire, ce gouvernement poursuivra une politique basée sur l'investissement, l'innovation et un environnement fiscal stable.

Nous aurons besoin d'énormes nouveaux investissements dans les années à venir si nous voulons maintenir notre qualité de vie. L'année prochaine, les investissements publics atteindront 3,2 milliards d'euros et augmenteront à 3,6 milliards d'euros d'ici 2025.

Ce n'est qu'avec des investissements constamment élevés que nous pouvons garantir un avenir bon et viable à tous nos citoyens.

Il est vrai aussi que le Luxembourg peut se permettre ces investissements, tout comme le programme d'aides pendant la crise, parce que les finances publiques ont été restructurées durablement depuis 2013.

Pour l'ensemble de la période 2013-2019, nous avons enregistré un excédent dans l'administration publique. En 2018, et pour la première fois depuis près de 10 ans, nous avons même eu un excédent dans l'administration centrale. Avec la Covid, qui est un événement exceptionnel ayant nécessité des mesures exceptionnelles, nous avons également connu un déficit exceptionnel en 2020. Plus précisément, 3,2 milliards d'euros. Cette année déjà, nous allons réduire ce déficit de plus de moitié, et nous continuerons à le réduire l'année prochaine.

Mais nous pouvons nous permettre ce déficit. Le Luxembourg est le pays de la zone euro dont la dette publique par rapport au PIB a le moins augmenté pendant la crise. Et ce, malgré le fait que nos aides aient été parmi les plus généreuses dans toute l'Europe.

Le Luxembourg continue à avoir une dette publique parmi les moins élevées de la zone euro. La dette se stabilisera dans les années à venir autour de 27 % du PIB, c'est-à-dire en deçà de la limite ambitieuse de 30 % que nous nous sommes fixée, et bien en deçà des 60 % que prévoient les réglementations européennes.

Grâce à la politique budgétaire ambitieuse et au niveau d'investissements élevé, nous parviendrons à écrire à nouveau des chiffres noirs, sans introduire de nouveaux impôts.

Le Luxembourg est dépendant de la confiance des investisseurs internationaux envers la solvabilité de notre pays. C'est pourquoi je suis extrêmement fier que, même en ces temps de crise, le Luxembourg ait pu défendre son triple A auprès de toutes les agences de notation.

Nous avons également besoin d'une économie forte, qui crée des emplois et génère de nouveaux revenus.

Nous continuerons de diversifier notre économie et de renforcer nos entreprises afin de maintenir des emplois stables

Avec son plan de relance, le gouvernement a mis l'accent sur une économie numérique et durable. Nous voulons continuer sur cette voie et repositionner notre économie afin de la préparer aux défis de demain.

Nous nous engageons à mettre en œuvre de manière cohérente notre stratégie à long terme, sans perdre de vue les défis à court et moyen terme auxquels nous sommes confrontés.

Notre économie de demain devrait reposer sur plusieurs piliers plus stables, comme c'est le cas aujourd'hui.

Nous continuerons à préparer la place financière pour l'avenir en poursuivant nos efforts en matière de produits financiers durables.

La Bourse Verte du Luxembourg cote la moitié du marché mondial d'obligations durables.

Notre place financière constitue le levier principal du Luxembourg pour lutter contre le changement climatique à échelle mondiale. Des fonds durables permettent de financer via le Luxembourg des investissements durables partout au monde.

L'industrie est solidement ancrée dans l'histoire de notre pays. Dans les années à venir, nous dépendrons également d'une industrie forte au Luxembourg. Une industrie qui deviendra plus numérique et plus durable. Nous voulons être des pionniers dans les technologies du futur. C'est pourquoi nous continuons d'attirer des nouvelles entreprises innovantes.

Le gouvernement accompagne les entreprises locales dans leur processus de transformation numérique et durable. Nous adaptons nos aides de sorte que l'investissement numérique et durable soit plus attractif. Nous allons également introduire de nouvelles aides pour réduire les émissions de CO2 de l'économie et les ramener à zéro à moyen terme. Dans ce contexte, nous lançons également une étude sur la décarbonisation de l'industrie luxembourgeoise à l'horizon 2040.

L'économie circulaire fait également partie de notre stratégie pour rendre notre économie plus durable. Le gouvernement travaille sur une étude et un plan d'action qui aideront les entreprises à s'inscrire dans l'économie circulaire.

La digitalisation offre d'énormes opportunités pour notre pays. D'une part, elle permet de diversifier notre économie en convaincant des entreprises TIC hautement spécialisées de s'implanter au Luxembourg.

D'autre part, nous souhaitons accompagner chaque entreprise, grande ou petite, dans l'utilisation des nouvelles technologies.

Ces derniers mois, nos entreprises ont dû faire preuve de beaucoup d'innovation et de persévérance. Cette période a été particulièrement difficile pour les personnes qui ont décidé de démarrer une nouvelle entreprise. Le gouvernement veut soutenir davantage ces nouveaux entrepreneurs à l'avenir. Avec l'aide primo-créateur, nous les soutenons pour leur faciliter la création d'entreprise.

Nous accordons également une attention particulière à nos petites et moyennes entreprises. L'artisanat, par exemple, est confronté à des défis majeurs.

Le gouvernement a doté les petites et moyennes entreprises artisanales d'une boîte à outils de mesures d'aide qui encouragent les entreprises à œuvrer pour un développement durable. À l'avenir, cette boîte à outils sera étendue à d'autres secteurs.

De plus en plus d'entreprises atteignent leurs limites, parce qu'elles ne trouvent pas de site approprié pour se développer davantage. Le gouvernement travaille donc avec les communes concernées à la mise en œuvre du plan sectoriel sur les zones d'activités. Avec l'objectif clair que les zones d'activités régionales puissent fournir plus d'espaces pour les entreprises locales.

Le gouvernement prévoit également des offres très spécifiques aux entreprises de certains secteurs pour s'implanter au Luxembourg. Nous allons créer, par exemple, un campus HEAL où les entreprises du domaine des technologies de la santé pourront se développer.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg a bien traversé cette crise sur le plan économique et financier. Les chiffres le prouvent. Notre taux de chômage a atteint le niveau d'avant la pandémie et notre économie est à nouveau en croissance.

Nous avons réussi à éviter une crise sociale pendant la pandémie.

Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de problèmes sociaux au Luxembourg.

Nous sommes conscients de ces problèmes. Nous ne fermons pas les yeux face aux grands défis auxquels nous sommes confrontés. Bien au contraire. La politique sociale a été, est et restera l'une des grandes priorités politiques de ce gouvernement.

Au cours des huit dernières années, nous avons fait d'énormes efforts pour lutter contre les inégalités sociales avec des mesures financières et des avantages en nature ciblés. Il s'agit par là d'investissements dans les personnes et dans notre avenir.

Au cours des six dernières années, nous avons augmenté le salaire social minimum à quatre reprises.

La réforme fiscale de 2017 a considérablement allégé les petits et moyens revenus. Nous avons échelonné le crédit d'impôt sur le plan social et l'avons doublé sur les bas revenus. Le gouvernement a également doublé le crédit d'impôt pour les monoparentaux.

En 2019, le gouvernement a tenu sa promesse d'augmenter le salaire minimum de 100 euros nets supplémentaires et a pris en charge les deux tiers des coûts en relevant à nouveau le crédit d'impôt.

Nous avons introduit la subvention de loyer et augmenté considérablement les montants des aides au loyer pour les locataires.

Avec le nouveau REVIS, les familles avec enfants et en particulier les monoparentaux recevront une aide bien meilleure qu'auparavant.

L'éducation et la formation de nos enfants ne doit pas être un luxe que seules quelques familles peuvent se permettre. Avec la mise en place de 20 heures de garde d'enfants et de fournitures scolaires gratuites, le gouvernement a une nouvelle fois considérablement soulagé financièrement les familles.

La mise en place de la gratuité des transports en commun soulage tous ceux qui voyagent en train, en bus ou en tramway.

Mais nous savons aussi que nous n'avons pas encore atteint l'objectif qui est d'éradiquer complètement la pauvreté de notre pays. Nous devons donc continuer sur la voie d'une politique sociale forte.

Car encore aujourd'hui, il y a toujours des personnes au Luxembourg qui ont des difficultés financières.

Ce sont surtout les coûts élevés du logement qui constituent une lourde charge pour de nombreuses personnes.

Vivre au Luxembourg coûte cher et devient de plus en plus cher. Ce constat n'est pas nouveau. Mais il est plus que jamais d'actualité. Pendant la pandémie, les prix des logements ont augmenté encore plus fortement que les années précédentes.

La forte demande en logements fait grimper les prix de l'immobilier depuis des décennies. Depuis lors, divers gouvernements ont tenté d'augmenter l'offre, c'est-à-dire de construire davantage.

Malheureusement, il n'existe pas de solution unique à tous nos problèmes de logement. C'est pourquoi les diverses initiatives des divers gouvernements ont leurs mérites.

La vérité est, cependant, que jusqu'à présent, personne n'a réussi à surmonter le problème du logement.

Mais cela ne veut pas dire que nous devons fuir le problème. Bien au contraire. Le logement est et restera une priorité pour ce gouvernement. Nous continuons à travailler chaque jour pour créer plus de logements abordables.

Nous nous concentrons sur deux éléments principaux.

Premièrement, l'État, les municipalités et les promoteurs publics investiront massivement dans le logement en construisant eux-mêmes davantage de logements pour les mettre à disposition des citoyens à des prix abordables.

Deuxièmement, nous lutterons contre la spéculation avec les terrains non bâtis et les logements vides.

L'espace de vie ne doit pas être un objet spéculatif.

Tandis qu'un nombre croissant de personnes n'ont plus les moyens de se loger, d'autres s'enrichissent de plus en plus en laissant délibérément leurs terrains en friche et leurs appartements non occupés.

Oui, il existe le droit à la propriété. Ce droit, nous ne l'abolissons pas. Mais nous responsabilisons ceux qui, en ces temps-ci, ont les moyens de laisser non occupés leurs terrains et appartements.

Nous allons donc taxer la spéculation de terrains constructibles et d'appartements. Dans le cadre d'une réforme générale de l'impôt foncier, la ministre de l'Intérieur et le ministre des Finances, ensemble avec le ministre du Logement, élaborent un modèle équilibré et juste. Avec cette réforme, nous ne ciblons pas les personnes qui habitent dans leur logement, mais ceux pour qui le logement n'est qu'un objet de spéculation.

Afin de pouvoir taxer plus lourdement les logements non occupés à l'avenir, nous créons un cadre juridique pour le déploiement d'un registre national répertoriant chaque appartement du pays, avec l'information s'il est occupé ou non. Ce registre qui sera alimenté par les

communes, nous donnera enfin une vue d'ensemble des conditions de logement dans notre pays.

Le gouvernement prévoit de déposer un projet de loi sur la réforme de l'impôt foncier au cours des 12 prochains mois encore.

Le but de cette réforme sera de permettre une plus grande mobilisation de terrains à bâtir. En même temps, nous souhaitons responsabiliser les propriétaires de terrains non bâtis et d'appartements non occupés, afin de les inciter à soutenir les efforts de l'État dans la création de logements abordables.

Notre Pacte logement 2.0 est un changement de paradigme en ce sens. À l'avenir, pour chaque nouveau PAP, un pourcentage de 10 à 20 % de la surface tombera dans les mains publiques et sera réservé au logement abordable. En contrepartie, les promoteurs privés profiteront d'une augmentation de 10 % du potentiel constructible afin de pouvoir utiliser au mieux les terrains à bâtir disponibles.

C'est un changement de paradigme, parce que l'État et les communes seront enfin en possession de suffisamment de terrains constructibles pour avoir une influence tangible sur le marché du logement.

À moyen et long terme, le pouvoir public deviendra le principal acteur du marché immobilier. Un acteur qui n'est pas avide de profit, mais qui a pour seul but de garantir aux citoyens un accès au logement abordable.

L'année dernière, nous avons investi environ 100 millions d'euros dans la création de logements abordables. Ce montant sera plus que doublé d'ici 2023.

De grands projets de logement publics à Kehlen, Wiltz, Mamer, Biver et Dudelange sont prévus ; ils garantiront un logement abordable à des milliers de personnes. Actuellement, 300 projets avec plus de 3.100 logements sont en cours de réalisation. D'ici 2025, les promoteurs publics s'engagent à construire 8.200 logements additionnels.

Le Pacte logement 2.0 responsabilise aussi les communes. La création de logements abordables devra à l'avenir être abordée dans toutes les communes, dans toutes les villes et dans tous les villages.

Avec le « Baulandvertrag » (contrat d'aménagement), nous souhaitons doter les communes d'un outil supplémentaire pour lutter contre la spéculation foncière. À l'avenir, les nouveaux terrains constructibles devront être bâtis endéans une période déterminée. Dans le cas contraire, le terrain est nouveau classé dans une zone non constructible. Ce contrat d'aménagement contribue à rendre moins lucrative la spéculation sur les terrains à bâtir. En parallèle, le nouvel impôt foncier vise à taxer davantage les nouveaux terrains à bâtir, étant donné que les propriétaires de terrains concernés profitent d'une énorme plus-value en raison d'une décision administrative.

Le gouvernement envisage aussi une réforme de la loi concernant l'aide au logement. Les aides pour l'achat et la location de logements seront simplifiées et adaptées afin de mieux soutenir les personnes à revenus modestes.

L'État souhaite également davantage protéger les locataires contre la hausse des loyers. La réforme de la loi sur le bail à loyer contribue à une plus grande transparence et imposera un plafonnement des loyers pour éviter les abus.

Le gouvernement est prêt à assumer sa responsabilité et à prendre les mesures nécessaires pour aborder la crise du logement.

Dans ce contexte, je voudrais également évoquer les mesures fiscales que le gouvernement a adoptées l'année dernière en contrecarrant les abus fiscaux applicables aux fonds d'investissement spécialisés et en adaptant l'amortissement accéléré. Avec ces deux mesures, nous avons mis des accents importants pour limiter les investissements immobiliers aux dépens de la collectivité.

Le logement est le principal facteur d'exclusion au Luxembourg. En raison des prix élevés du logement, de plus en plus de personnes ont des difficultés à joindre les deux bouts. Nous devons donc tout mettre en œuvre pour enrayer la spirale des prix du logement.

Mais on n'y arrivera pas du jour au lendemain. Il faut être honnête. Même les mesures que je viens d'évoquer ne permettent pas de résoudre le problème du logement du jour au lendemain.

Toutes ces mesures prennent du temps pour vraiment produire leurs effets. Mais pour les personnes concernées, les difficultés financières sont réelles et actuelles. Nous devons les aider d'urgence.

Nous devons donc continuer à développer notre système social. Nous devons resserrer encore plus notre filet de sécurité sociale pour que personne ne passe à travers les mailles du filet.

C'est pourquoi, le gouvernement a décidé aujourd'hui d'améliorer le soutien aux ménages vulnérables. Non pas par le système fiscal, mais au moyen de mesures qui ont un impact direct et produisent des effets immédiats.

Au 1 janvier 2022, nous augmentons de nouveau l'allocation de vie chère d'au moins 200 euros par ménage. L'année dernière, le gouvernement avait déjà augmenté cette aide de 10 %.

Dans le cadre de notre politique sociale, nous avons toujours accordé une attention particulière au bien-être des enfants. Nous souhaitons garantir l'égalité des chances pour chaque enfant. Sa qualité de vie ne doit pas dépendre de son contexte socio-économique. C'est pourquoi au cours de la dernière période de législature nous avons déjà introduit des services de gardes d'enfants et la mise à disposition de livres scolaires gratuits.

Nous souhaitons également permettre à chaque enfant de bénéficier d'un repas chaud à l'heure du déjeuner. À l'avenir, nous allons donc offrir aux enfants issus de familles à revenus faibles ou modestes des repas gratuits à l'école primaire ou au lycée. Pour les élèves qui mangent tous les jours à l'école, cette mesure représente une épargne de 846 euros par année.

En 2006 déjà, le gouvernement de l'époque avait décidé de ne plus indexer les prestations familiales, afin de pouvoir investir davantage dans les prestations en nature. Notre gouvernement actuel a décidé de continuer à miser sur les prestations en nature, tout en

réintroduisant cependant l'indexation. Un projet de loi y relatif de la ministre de la Famille est en voie administrative. La réindexation devrait prendre effet en janvier 2022.

Cependant, au 1 octobre de cette année, une nouvelle tranche indiciaire est arrivée à échéance. Le gouvernement appliquera cette tranche indiciaire rétroactivement dans la réindexation de l'allocation familiale.

Ces mesures ont aussi pour but d'aider les ménages concernés à compenser la hausse des coûts énergétiques. Nous allons continuer à observer l'évolution de cette situation et chercher des solutions avec nos partenaires sur le plan européen.

L'année prochaine, nous ferons une évaluation du nouveau dispositif REVIS afin de voir si d'éventuelles adaptations sont nécessaires. En janvier 2021, les montants du REVIS ont déjà été augmentés de 2,8 %, de pair avec le salaire minimum en raison de l'évolution des salaires au cours de ces dernières années.

Nous savons que les familles monoparentales sont plus en proie à la précarité. Les mesures que je viens d'évoquer seront donc particulièrement avantageuses pour elles, car avec leur seul revenu, le plafond ne sera plus atteint aussi rapidement.

Avec la dernière réforme fiscale, nous avons pu soulager les familles monoparentales en doublant le crédit d'impôt monoparental à 1.500 euros.

Néanmoins, nous sommes conscients que les familles monoparentales restent particulièrement vulnérables en dépit de cette mesure.

Le gouvernement avait planifié une deuxième grande réforme fiscale pour cette période de législature. Cette réforme aurait eu pour but de rendre plus juste notre système fiscal, en prévoyant des impôts identiques pour toute personne faisant partie d'une même tranche d'imposition, sans pour autant qu'il n'y ait de pertes.

Le coronavirus a contrarié ces plans. Mais nous restons fermement convaincus que le débat autour d'une plus grande justice fiscale doit être poursuivi. Un débat qui sera aussi mené dans la Chambre très prochainement. Nous restons convaincus qu'une grande réforme fiscale est nécessaire, même si elle ne peut pas être réalisée immédiatement.

Le débat autour des impôts restera donc d'actualité. Dans ce contexte, le gouvernement mise sur le dialogue.

En amont de mon discours d'aujourd'hui, j'ai ainsi déjà rencontré les syndicats et le patronat afin de parler avec eux de leurs priorités, préoccupations et propositions. Depuis le début de la pandémie, le gouvernement a organisé une centaine d'entrevues dans le cadre du dialogue social.

Je me suis engagé auprès des partenaires sociaux à convoquer une tripartite encore avant la fin de l'année. La tripartite est en fait un instrument de crise. Elle a été convoquée pour la première fois par le Premier ministre Gaston Thorn au moment de la crise sidérurgique, lorsqu'il s'agissait de sauver des dizaines de milliers d'emplois.

Aujourd'hui, notre marché du travail est consolidé et notre économie poursuit sa croissance. La situation actuelle sur le marché du travail n'exigerait donc pas de tripartite.

Et pourtant, il me paraît essentiel que le gouvernement, les syndicats et le patronat se réunissent autour de la table afin de discuter des défis à venir du marché du travail, qui préoccupent les partenaires sociaux actuellement.

Je l'ai dit tout au début et j'y tiens : la cohésion sociale et le dialogue social font partie intégrante du modèle de réussite luxembourgeois. Nous sommes plus forts en avançant ensemble, dans la même direction.

Le Luxembourg en a apporté les preuves à plus d'une reprise par le passé. Notre pays tire également sa force de son esprit de pionnier et de sa capacité à tracer sa propre voie, une voie qui nous mène vers un avenir prospère et sûr.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Pendant la pandémie, le Luxembourg a également suivi sa propre voie.

Une année de plus s'est écoulée sous le signe du coronavirus. Encore une année pendant laquelle ce virus a eu un impact sur notre vie sociale, notre réalité économique et nos perspectives d'avenir.

Nous avons bien traversé cette crise sanitaire. Nos hôpitaux n'étaient jamais complètement surchargés et la situation a toujours été sous contrôle.

La situation au Luxembourg n'a pas été aussi catastrophique et chaotique que celle que nous avons pu en partie observer à l'étranger.

Des situations, où les patients ont dû être soignés dans les couloirs d'hôpital faute de place aux soins intensifs.

Des situations de pénurie d'oxygène.

Des situations, où le système de santé s'est effondré.

Quand je dis que nous avons bien traversé cette crise, nous le devons à toutes celles et ceux qui ont fait preuve d'engagement et de courage. Toutes ces personnes dans les hôpitaux, les maisons de retraite et de soins, les entreprises et les ministères, les administrations et les communes, le voisinage et l'entourage familial, qui se sont soutenues mutuellement.

Les personnes qui se battent sur la ligne de front contre la Covid. Les personnes qui, malgré le risque, n'ont jamais cessé de travailler pour notre bien à tous. Les personnes qui ont presté des heures supplémentaires pour que notre vie puisse continuer de manière réglementée.

Il me tient à cœur d'exprimer encore une fois ma reconnaissance et mon admiration à toutes ces personnes.

Chaque victime de la Covid en est une de trop.

Nous avons su très tôt qu'il ne pouvait y avoir de protection à 100 % contre une infection virale, sans jeter par-dessus bord toutes les règles existantes de notre société.

Nous sommes un peuple qui croit aux valeurs démocratiques et à la liberté.

La défense de nos droits fondamentaux et de nos libertés est une de mes convictions les plus profondes, pour laquelle je me suis toujours engagé politiquement et pour laquelle je continue à m'engager.

Si nous avons été obligés de prendre des mesures qui ont limité temporairement ces libertés individuelles, c'est pour la seule raison que nous étions intimement convaincus que, sans ces mesures, notre système de santé se serait effondré.

Un maximum de sécurité avec un maximum de libertés. Ce principe nous a toujours guidé au cours des derniers mois.

Il est vrai qu'au Luxembourg, nous avons souvent appliqué des règles sanitaires moins strictes que dans les autres pays. Nous avons sans cesse veillé au bon équilibre entre sécurité et liberté. Notre volonté a toujours été de ne pas restreindre inutilement la liberté des gens.

Nous ne pouvons pas être indifférents à la santé mentale de nos citoyens. L'être humain est une créature sociale qui a besoin de contacts sociaux et physiques avec ses proches.

Je pense aussi aux enfants. Ils sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils sont arrachés à leur environnement habituel. C'est pour cette raison qu'il était important pour nous de garder ouvertes les écoles, les maisons relais et les crèches avec tous les moyens possibles.

Tandis que d'autres pays ont longtemps pratiqué le homeschooling avec des dispositifs sanitaires rigides, chez nous, les enfants ont pu aller à l'école pendant une grande partie de la pandémie. Le Luxembourg se situe bien en dessous de la moyenne de l'OCDE en termes de nombre de jours où les écoles primaires ont été fermées en raison du Covid.

Les lycées au Grand-Duché ne sont restés fermés que pendant 34 jours. Avec ce chiffre, nous occupons la deuxième place au sein de l'OCDE. Seule la Nouvelle-Zélande a connu moins de jours de fermeture dans les lycées.

À la rentrée, je me suis rendu dans une école primaire et une maison relais. Le rire et la joie dans les yeux des enfants ont tout dit. Ils étaient heureux de pouvoir rentrer à l'école. De retrouver leur environnement habituel, leurs amies et amis, et le personnel enseignant et éducatif en face à face et non par l'intermédiaire d'un écran.

Mais nous n'avons jamais fait basculer la balance entre sécurité et liberté dans un sens ou dans l'autre de manière irréfléchie. Nous avons à tout moment suivi une stratégie claire qui nous a permis une certaine flexibilité.

Le gouvernement a constamment adapté sa réponse à la crise en fonction de l'évolution de la situation réelle.

Notre stratégie était surtout basée sur le dépistage à grande échelle de la population.

Nous avons été un des premiers pays au monde à investir massivement dans nos capacités de test. Pendant plusieurs mois, nous avons été à la tête des classements en termes de nombre de tests réalisés.

Le taux d'infections non détectées au Luxembourg était nettement inférieur à celui des pays voisins. Une étude a conclu que grâce au Large Scale Testing, le Luxembourg a pu identifier 99,2 % de toutes les infections existantes.

Comme nous avons détecté un plus grand nombre d'infections, notamment asymptomatiques, nous avons été en mesure de garantir un contact tracing plus efficace. Cela nous a permis de briser les chaînes d'infection et de sauver des vies.

Au total, plus de 4 millions de tests ont été effectués ici au Luxembourg depuis le début de la crise.

Mais le gouvernement ne s'est pas contenté de cela. Au cours des 8 derniers mois, nous avons mis à disposition environ 16 millions de tests rapides pour les entreprises, les personnes âgées, l'HORECA, le secteur de la santé et des soins et les écoles.

Nous continuerons à être confrontés à des vagues d'infections occasionnelles à l'avenir. Nous suivrons cette évolution de près. C'est pourquoi nous avons constitué une réserve de tests rapides, de sorte à pouvoir immédiatement tester à grande échelle en cas de besoin.

Lorsqu'on teste davantage, on trouve plus de personnes infectées. C'est pourquoi nous ne nous sommes pas simplement basés sur le nombre d'infections pour décider des mesures sanitaires à adopter.

Un dispositif sanitaire rigide comme l'ont appliqué d'autres pays aurait mené à moins de liberté, mais pas nécessairement à plus de sécurité.

Grâce à une stratégie de test ambitieuse et une campagne de vaccination efficace, nous commençons à entrevoir la lumière au bout du tunnel.

La stratégie de vaccination en place fait l'objet d'adaptations permanentes. Des campagnes de communication, de sensibilisation et d'informations sont en cours.

La vaccination est efficace. Des tendances similaires s'observent à l'étranger.

Par rapport aux personnes vaccinées, le taux de personnes testées positives qui ne sont pas complètement vaccinées est élevé. En d'autres termes, la vaccination réduit la circulation et le risque de transmission du virus.

Le taux de personnes complètement vaccinées et hospitalisées est bas. La vaccination protège des formes graves de la maladie.

Tout cela nous montre à quel point nous devons tous ensemble convaincre tous nos concitoyens de l'importance de cette vaccination. À l'heure actuelle, c'est le seul chemin vers la normalité.

Vendredi dernier, le gouvernement a décidé des nouvelles mesures à adopter. Ce sont des mesures grâce auxquelles nous espérons franchir l'hiver en toute sécurité et entrevoir une issue à cette pandémie.

Il s'agit entretemps de la 17e loi Covid que nous avons présentée à la Chambre. Chaque loi et chaque mesure adoptée reflète la situation actuelle. Et nous considérons chaque loi et chaque mesure comme une étape nécessaire à un retour vers la normalité, rendant au plus vite inutile toute loi Covid et toute mesure spéciale.

Néanmoins, le taux de personnes vaccinées n'est actuellement pas encore suffisamment élevé pour que nous puissions retrouver dans l'immédiat toutes nos libertés. Nous devons rapidement atteindre un pourcentage de 80 à 85 % de personnes vaccinées afin de surmonter la saison hivernale.

Les gens passent à nouveau plus de temps à l'intérieur. Étant donné que le nombre de personnes vaccinées au Luxembourg est encore insuffisant, nous devons partir du principe que le risque d'infection est plus élevé à l'intérieur. Par conséquent, nous généralisons la « règle 3G ». Les personnes souhaitant fréquenter un restaurant, un café ou une boîte de nuit, devront dorénavant présenter un CovidCheck apportant la preuve qu'elles sont vaccinées, rétablies ou en possession d'un test négatif certifié.

Nous introduisons aussi la possibilité pour le patron d'appliquer le CovidCheck au travail. Ceci pour protéger d'une part la santé des employés, et d'autre part afin de permettre un retour vers plus de normalité.

Nous ne sommes pas heureux de devoir prendre de telles mesures. J'aurais préféré annoncer aujourd'hui que toutes les mesures sanitaires sont désormais inutiles vu le nombre de personnes vaccinées. Et j'espère pour nous tous que le jour, où nous n'aurons plus besoin de porter nos masques, arrivera bientôt.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En particulier au début de la pandémie, nous ne savions pas grand-chose sur le virus. Sur sa propagation. Sur ses effets sur la santé des personnes infectées. Ni sur le meilleur traitement médical pour les patients concernés.

Nous avons été confrontés à des images dramatiques - d'abord de la Chine, ensuite de l'Italie - où le virus a fait énormément de victimes mortelles en très peu de temps.

Le gouvernement a rapidement assumé ses responsabilités. Et nous assumons toutes les mesures que nous avons adoptées.

Au cours des derniers mois, nous avons acquis de plus en plus de connaissances scientifiques.

Nous avons régulièrement adapté notre gestion de la crise à ces connaissances.

Si on me demandait aujourd'hui si je reviendrais sur des décisions concernant certaines mesures, ma réponse serait « Oui ». Parce que, aujourd'hui, nous comprenons mieux le virus.

Nous devons être mieux préparés aux pandémies futures.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement est en pourparlers avec l'OCDE pour faire réaliser une étude indépendante concernant la gestion de la crise. Une équipe multidisciplinaire composée d'experts internationaux analysera les répercussions de la pandémie sur le Luxembourg, non seulement sur le plan sanitaire, mais aussi dans tous les autres domaines de la vie publique.

La mission de l'OCDE sera d'analyser et d'éclairer toutes les facettes de la gestion de la crise au Luxembourg.

L'étude devra être menée de façon aussi vaste que possible. Nous voulons éclairer chaque aspect de cette pandémie, que ce soit sur le plan sanitaire, économique ou social. Dans ce contexte, la situation démographique particulière de notre pays doit également être prise en compte. Le Luxembourg ne peut pas être simplement comparé à d'autres pays. Nous sommes un petit pays aux frontières ouvertes, dépendant de la coopération avec ses pays voisins.

Sur base de leur analyse, les experts devront élaborer des recommandations sur la manière dont le pays peut mieux se préparer à une prochaine pandémie.

Nous sommes convaincus que cette étude représentera une réelle plus-value pour notre pays.

Les résultats de l'étude nous livreront par ailleurs des conclusions supplémentaires concernant les leçons à tirer de cette pandémie.

Nous avons plus que tout appris qu'il est important d'avoir un système de santé solide. Nous pouvons nous estimer heureux, d'avoir pu compter sur un système de santé performant pendant la pandémie.

Grâce à son engagement et à sa persévérance, le personnel de santé a fourni un excellent travail pendant la pandémie. Nous estimons qu'il est important de rendre ces professions encore plus attrayantes. Pour atteindre cet objectif, nous sommes en train de développer une nouvelle formation qui valorise davantage ces professions.

Le gouvernement travaille sans relâche au maintien d'un système de santé solide, capable de répondre à tous les besoins des patients.

Avec le « Gesundheitsdësch » nous avons créé une plate-forme qui regroupe tous les acteurs du secteur de la santé pour élaborer des conclusions concernant un plan sanitaire national.

Nous mettrons davantage l'accent sur la prévention et nous envisageons d'améliorer l'accessibilité et la proximité des médecins généralistes dans toutes les régions du pays.

Dans le domaine des soins primaires, nous allons revaloriser l'hospitalisation à domicile en lui donnant son propre cadre. Grâce à des soins à domicile de qualité égale nous voulons éviter, dans la mesure du possible, des séjours hospitaliers inutilement longs.

La pandémie nous a également démontré l'importance d'un monitoring efficace des données du secteur de la santé. C'est la raison pour laquelle nous sommes en train de mettre en place un Observatoire national de la santé.

Les derniers mois nous ont également montré que nous devons renforcer la chaîne d'approvisionnement locale du secteur de la santé, afin d'être moins dépendant des pays étrangers.

Nous travaillons également sur la mise en place d'une Agence nationale du médicament qui nous permettra de garantir la sécurité de tous les médicaments et matériaux utilisés dans le pays. Nous visons une diversification économique de notre pays en investissant dans le secteur des biotechnologies.

Certaines personnes atteintes de la Covid souffrent encore aujourd'hui des séquelles de leur infection. Ces patients « long-COVID » présentent encore de nombreux symptômes, même plusieurs semaines ou mois après une infection aiguë.

Au moyen d'un formidable effort commun, les autorités nationales et les instituts de santé luxembourgeois ont mis en place un réseau pour la prise en charge de ces patients.

Dans les prochaines semaines un consortium d'instituts de recherche lancera le projet Covalux, qui est une analyse scientifique des séquelles à long terme du coronavirus.

Le projet LongCovid ne portera pas seulement la santé physique, mais également la santé mentale de toutes les personnes concernées. La pandémie nous a montré à quel point notre bien-être mental peut être fragile. La santé mentale doit devenir une des priorités de notre politique de santé. Nous voulons faciliter l'accès aux aides professionnelles dans le domaine psychique.

Dans ce contexte, je suis heureux de vous annoncer que le gouvernement présentera un plan national de la santé mentale l'année prochaine.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Même nos enfants n'ont pas été épargnés par le coronavirus. Heureusement, la plupart des jeunes se remettent d'une infection sans présenter de symptômes sévères. Mais le quotidien des enfants aussi a été profondément bouleversé.

Comme je l'ai déjà mentionné, notre priorité absolue était d'assurer un fonctionnement aussi normal que possible des écoles, des crèches et des maisons relais. Nous ne devons pas être indifférents au bien-être de nos enfants.

Le virus a de nouveau révélé les défis du système éducatif. L'objectif de la politique d'enseignement est de permettre à chaque enfant et adolescent de donner le meilleur de soi-même.

Chacun doit avoir la possibilité d'atteindre le meilleur niveau d'éducation possible, adapté à ses talents et ses aspirations. Car non seulement l'avenir des enfants et des adolescents en dépend, mais aussi l'avenir de notre société, de notre pays. Nous avons des enfants forts et il est de notre devoir de les soutenir dans leurs compétences spécifiques.

Lorsque la société change, l'enseignement ne doit pas rester figé. Depuis plusieurs années, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse poursuit une politique de diversification de l'offre scolaire sous la devise « Différentes écoles pour différents élèves ».

Notre paysage éducatif s'élargit et se diversifie, car c'est de cette manière que nous pouvons mieux subvenir aux besoins des élèves et créer ainsi des conditions de formation équitables pour chaque enfant. À cet effet, 7 nouvelles sections ont déjà été créées. Dans un futur proche, 2 autres sections seront mises en place dans les lycées et un DAP supplémentaire dans la formation professionnelle.

L'école du 21^{ème} siècle doit être en mesure de préparer au mieux les enfants à naviguer en toute sécurité dans un environnement numérique, tout en luttant contre l'inégalité numérique-

Les compétences numériques sont un vecteur important pour l'égalité des chances dans le système éducatif, et cela, en termes de réussite scolaire.

Le contexte socio-économique, la langue maternelle et le profil migratoire ont encore une influence beaucoup trop grande sur le parcours scolaire et la réussite des élèves. Nous avons déjà mis en place de nombreuses mesures pour améliorer l'égalité des chances : un programme d'inclusion d'envergure pour les élèves à besoins spécifiques, un apprentissage des langues moderne et différencié, une offre importante en matière de cours d'appui et une diversification de l'offre scolaire avec de nouvelles écoles aux concepts pédagogiques innovants.

Les efforts pour offrir le meilleur soutien possible aux étudiants seront intensifiés.

Nous allons introduire une aide gratuite aux devoirs à domicile dans l'enseignement fondamental dans tout le pays. Au cours des prochains mois, des discussions seront menées avec les partenaires concernés pour développer, au niveau national, une offre de qualité en matière d'aide aux devoirs à domicile pour tous les élèves du fondamental.

Soutenir les enfants, c'est aussi favoriser leur créativité. La créativité est un facteur important du développement émotionnel et cognitif de l'enfant. Elle contribue également au développement d'une image positive de soi.

Afin d'inciter les enfants et les adolescents à la créativité artistique, une grande partie des cours de musique seront gratuits à partir de la rentrée prochaine. L'intégralité du cycle inférieur, c'est à dire au moins les quatre premières années de cours de musique, sera gratuite pour les élèves.

Grâce à ces mesures, l'enseignement musical sera rendu accessible à chaque enfant. Cela contribuera également à l'égalité des chances, notamment en matière d'éducation, et favorisera l'accès à la culture pour beaucoup d'élèves.

La pandémie nous a une fois de plus clairement montré à quel point les structures d'accueil sont également importantes pour les familles. Elles offrent aux enfants un environnement sûr et un cadre familial où ils peuvent s'épanouir librement avec leurs amis.

Au cours des dernières années, nous avons déployé de grands efforts pour améliorer la qualité dans les crèches et les structures d'accueil.

Après avoir introduit l'encadrement gratuit de 20 heures dans les crèches afin de proposer aux enfants une éducation plurilingue de qualité, les maisons relais seront également gratuites à partir de la prochaine rentrée, et cela pendant les semaines d'école, de 07:00 à 19:00 heures.

De nos jours, les structures d'accueil sont indispensables. Mais à l'avenir aussi, la garde d'enfants restera simplement un service offert par l'État et les communes aux parents intéressés. Ils seront toujours libres de choisir s'ils veulent faire usage de cette offre.

Nous voulons soutenir les parents, quelle que soit leur décision. À cette fin, nous allons créer des forums pour parents dans les 15 régions scolaires. Les parents y recevront des informations et des conseils concernant l'accompagnement et le développement de leur enfant.

Outre les enfants, nos citoyens plus âgés ont également subi, au cours des derniers mois, des contraintes ayant un important impact sur leurs conditions de vie. Nous leur devons d'améliorer leur qualité de vie à eux aussi.

Les investissements et le développement d'infrastructures dans le secteur du troisième âge sont à un niveau record.

Au cours des années à venir, le ministère de la Famille a prévu de financer des projets dans le domaine des structures pour personnes âgées à hauteur de 600 millions d'euros. Ces projets concernent le déploiement de nouveaux lits, ainsi que le réaménagement de lits existants afin de les faire correspondre aux standards actuels.

Déjà avant le début de la pandémie, le gouvernement avait déposé un projet à la Chambre ayant pour but d'améliorer la qualité des services destinés aux personnes âgées. Nous allons créer un registre permettant de contribuer à une plus grande transparence des systèmes tarifaires dans les différentes maisons de soins. Le personnel recevra également une formation plus spécifique. En septembre le gouvernement a accepté les amendements pour ce projet qui tiennent compte des leçons que nous avons pu tirer jusqu'à présent de la pandémie chez les personnes âgées.

La pandémie a montré que la numérisation peut être un outil important pour les personnes âgées afin de maintenir un contact social avec leurs proches. Dans ce contexte, l'inclusion numérique des personnes âgées est davantage favorisée. En particulier les nouvelles technologies de communication sont devenues importantes pour maintenir le contact social avec la famille et les amis, et donc pour continuer à faire partie de la société.

Avec la réforme de l'accueil gériatrique, nous permettront à chaque personne âgée d'accéder à une large gamme de services dans les CIPA et maisons de soins.

Nos concitoyens ayant un handicap physique ou mental ont également souffert de la pandémie. Beaucoup d'entre eux sont particulièrement vulnérables et ont vécu dans une peur permanente face au virus.

Un handicap ne doit pas être un critère d'exclusion dans notre société. Le ministère de la Famille a lancé une série d'initiatives pour permettre à toute personne en situation de handicap au Luxembourg de mener une vie autodéterminée.

Fin 2019, le gouvernement s'est doté d'un nouveau plan d'action quinquennal, qui a été élaboré en collaboration avec les personnes du secteur du handicap ainsi qu'avec les personnes handicapées. L'objectif de ce plan est de rendre notre société plus inclusive à travers un certain nombre de projets dans de nombreux domaines.

L'année prochaine, le ministère de la Famille lancera une grande campagne de sensibilisation pour mettre en lumière les besoins et surtout les atouts des personnes handicapées. Dans ce cadre, de nouvelles formations sont également proposées pour différents métiers en contact avec des personnes en situation de handicap.

Dans les années à venir, comme d'ailleurs au cours des deux dernières années, plusieurs nouveaux projets d'habitation innovants verront le jour. Ils offrent aux personnes handicapées un cadre de vie autodéterminé.

Une autre priorité de la politique en matière de handicap est d'améliorer l'accessibilité des bâtiments accessibles au public. Le projet de loi sur l'accessibilité des lieux publics vise à faire disparaître les discriminations à l'encontre des personnes handicapées dans l'exercice de leur liberté de circulation. À l'avenir, chaque nouveau projet de construction devra respecter les principes du « Design pour tous ».

Le LISER réalise une étude afin de mettre en place un nouveau système de financement qui tienne davantage en compte les besoins individuels des personnes handicapées. Ce nouveau modèle de financement se veut un « budget d'aide à la personne », dont le principal objectif est de permettre aux personnes handicapées de mener une vie plus autonome.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Notre vivre ensemble a radicalement changé ces derniers mois. Le virus a déclenché une énorme vague de solidarité et d'humanité. Je suis fier de la discipline et de l'altruisme avec lesquelles nous, Luxembourgeois, avons pris soin les uns des autres.

Depuis de nombreux mois, nous avons renoncé à notre vie normale afin de protéger nos concitoyens et surtout les plus vulnérables de notre société.

Alors que nous approchons la fin de la pandémie, nous devons nous demander comment nous souhaitons façonner la société après la crise.

Le vivre ensemble se déroule à plusieurs niveaux. Au Luxembourg, nous avons la chance de vivre dans une société très dynamique, composée de personnes issues d'horizons très différents. Le gouvernement veut renforcer la coexistence interculturelle. Nous avons donc lancé une large consultation qui devrait servir, à terme, de base à une nouvelle loi d'intégration. Nous continuerons également à renforcer le luxembourgeois comme langue d'intégration, avec de nouvelles offres et de nouveaux cours de langue.

La pandémie nous a obligés à garder une distance physique avec nos concitoyens. Il est d'autant plus important aujourd'hui, après la crise, de renforcer davantage la cohésion sociale ainsi que la qualité de vie de chaque individu.

Au cours des derniers mois, de nombreuses personnes ont réorganisé leurs priorités de vie. Le facteur « temps » est davantage mis en évidence par de nombreuses personnes. Du temps pour soi. Du temps pour ses proches. Du temps pour les loisirs anciens ou nouveaux.

Le virus nous a pour ainsi dire obligé à lever le pied. Et de plus en plus de personnes se demandent s'ils veulent retourner à leur ancien quotidien stressant.

C'est une question d'équilibre entre le travail et la vie personnelle. Oui, le travail est important. Pas seulement pour la personne individuelle, mais aussi pour le bon fonctionnement de notre société. Mais nous ne vivons pas pour travailler. Nous travaillons pour mieux vivre.

Plus de temps pour vivre. C'est le grand souhait que nous voulons réaliser pour chaque personne.

En comparaison internationale notamment, notre gouvernement a déjà atteint d'importants résultats ici pour les parents. Peu de pays au monde ont des dispositions aussi généreuses en matière de congé de maternité et de paternité, voire de congé parental. Nous permettons aux parents luxembourgeois de passer beaucoup plus de temps avec leurs enfants.

Nous avons réussi à faire en sorte que les femmes et les hommes au Luxembourg n'aient pas à choisir entre leur carrière et leur famille.

Nous nous efforcerons davantage pour donner aux parents encore plus de flexibilité et de temps avec leurs enfants. Le ministre du Travail et le ministre de la Famille sont en train de mettre sur pied un plan Équilibre privée/vie professionnelle.

Nous allons introduire un droit au travail à temps partiel. Afin d'éviter que le travail à temps partiel ne soit compromis par les futurs droits à pension des mères et des pères, l'État prendra en charge une partie des cotisations. Pendant un certain temps, les personnes qui ont exercé leur droit au travail à temps partiel, peuvent reprendre leurs fonctions à temps plein.

Le plan Équilibre privée/vie professionnelle comprendra également une mesure qui récompense les parents qui ont tous deux pris un congé parental. De cette façon, nous voulons promouvoir une répartition équitable des rôles dans les familles.

La pandémie a une nouvelle fois clairement mis en évidence les avantages du télétravail.

De nombreux salariés ont ressenti les effets secondaires positifs de cette mesure sanitaire. Moins de temps sur la route signifie plus de temps pour soi, la famille, les amis et les loisirs.

Je suis content que les partenaires sociaux aient trouvé un accord sur la manière dont le télétravail au Luxembourg peut devenir, à terme, une alternative attractive au travail au bureau. En même temps, les syndicats et le patronat se sont mis d'accord sur un droit à la déconnexion, qui renforcera une fois de plus la qualité de vie des travailleurs à domicile.

Des discussions sont également en cours entre le ministre de la Fonction publique et la CGFP afin de développer un modèle de télétravail attractif dans la fonction publique au-delà de la crise.

Le gouvernement a veillé par le biais d'accords bilatéraux avec nos pays voisins à ce que les travailleurs frontaliers puissent également travailler depuis leur domicile sans aucun désavantage fiscal ou social.

Nous avons pu à nouveau prolonger cette réglementation jusqu'à la fin de l'année. Avec la Belgique nous avons même trouvé un accord qui permet d'augmenter durablement le nombre de jours de télétravail possibles de 24 à 34. Nous espérons trouver des solutions similaires avec nos voisins français et allemands.

Cependant, nous avons également constaté ces derniers mois les limites du télétravail. Il existe de nombreuses professions qui ne peuvent pas être exercées depuis la maison. De multiples constellations de logements ou de familles font que le travail depuis la maison apporte son lot de défis. On voit aussi qu'une part trop importante de télétravail peut entraîner des problèmes mentaux parce que le contact social fait défaut.

Le télétravail seul ne peut donc être la solution. Mais nous ne devons pas non plus nous en tenir à notre modèle d'aujourd'hui, où des centaines de milliers de personnes de toutes les directions viennent travailler chaque jour dans la même agglomération.

C'est pourquoi le gouvernement va donc continuer à accélérer la décentralisation des emplois. Notre objectif est de rapprocher le logement et l'emploi. Dans le cas idéal, chaque personne devrait avoir la possibilité de trouver un emploi dans sa région.

Avec les quatre plans sectoriels, nous nous sommes dotés des outils nécessaires pour permettre une planification nationale plus intelligente. Ils sont entrés en vigueur le 1er mars 2021.

Nous continuons également à travailler sur une mise en place concrète d'espaces dits de co-working. Il s'agit par-là d'espaces de bureaux qui peuvent être utilisés de manière décentralisée dans toutes les régions du pays par différentes entreprises.

Les espaces de co-working raccourcissent le chemin de travail, créent une meilleure qualité de vie et favorisent le développement régional. Ils permettent à ceux, dont la présence n'est pas nécessairement requise au siège de l'entreprise, d'accéder à un bureau alternatif dans leur région.

Nous sommes en pourparlers avec la Chambre de commerce et la Chambre des métiers, qui ont toutes deux accepté de mener une enquête auprès de leurs adhérents afin de savoir à quel point les entreprises ont besoin de tels espaces de co-working.

La fonction publique contactera également ses administrations et services, afin de tâter le pouls auprès de leurs agents pour favoriser le travail décentralisé.

Si nous avons une fois de plus pris conscience de l'importance du temps consacré à nos proches et à nos loisirs, l'année et demie écoulée nous a encore montré l'importance de la culture et du sport dans notre vie quotidienne.

Pour beaucoup de personnes, le fait de pouvoir assister à un festival de musique, aller au théâtre, au cinéma ou à une lecture après des mois d'abandon, était le signe d'un retour vers la normalité.

Il était important pour nous de rouvrir la culture dans un environnement sûr.

Ce faisant, nous avons également vu ce que nous pouvions améliorer et avons réagi très rapidement : Le mécanisme de la loi relative aux artistes et intermittents du spectacle a porté ses fruits. Il a permis de garantir un soutien financier supplémentaire.

Étant donné que tous les artistes ne peuvent pas vivre exclusivement de leur art, nous réintroduisons le congé culturel.

Nous voulons rendre nos musées, nos concerts et divers événements culturels accessibles à un public plus large.

En collaboration avec la House of Training et l'Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte, nous formons également de nouveaux « médiateurs culturels », qui sont censés transmettre l'art et la culture de manière ciblée.

Nous attendons déjà avec impatience Esch2022 et son riche programme qui changera pour de bon la culture de notre région du sud du pays.

L'importance du sport et de l'exercice a également été prouvée, notamment en période de pandémie.

Et ce non seulement pour la santé physique mais aussi pour le bien-être mental.

Le gouvernement est en train de mettre en œuvre le deuxième plan de relance « sport ». Nous soutenons en particulier les clubs, en sensibilisant les parents à inscrire leurs enfants aux clubs sportifs. À cette fin nous offrons à chaque enfant un bon « Go to sports ». Grâce à ce bon, nous permettons à chaque enfant de pratiquer le sport de son choix au sein d'un club, quels que soient ses moyens financiers.

Le bénévolat joue également un rôle très important pour les clubs sportifs. De ce fait, nous avons lancé une campagne pour recruter des bénévoles. Dans un même élan nous valorisons le bénévolat dans le sports en réformant le congé sportif. Le projet de loi y relatif est en train d'être mis au point par le ministère des Sports.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous avons beaucoup appris sur le fonctionnement de notre société pendant la pandémie et nous tirerons plus d'une leçon de ces derniers mois pour vivre encore mieux à l'avenir.

Mais on nous a également rappelé à quel point la situation est spécifique à notre pays et à l'Europe.

En particulier, la fermeture des frontières nous a fait prendre conscience de l'interconnexion et de la dépendance que nous avons vis-à-vis de nos voisins. Cela vaut d'une part pour le

transport des marchandises, mais aussi pour les nombreux frontaliers qui se rendent chaque jour au Luxembourg.

Sans eux notre système de santé se serait effondré. Nous sommes dépendants des frontaliers dans des domaines essentiels.

C'est pourquoi je me réjouis du fait qu'on a pu s'arranger avec nos voisins afin que les frontières restent ouvertes pour les frontaliers. Malheureusement, ce n'était pas évident.

Nous n'avons jamais autant travaillé avec nos voisins de la Grande Région qu'au cours des 18 derniers mois. Au cœur des discussions politiques figurait, outre la situation aux frontières, la coopération sanitaire.

Entre autres, nous sommes en train d'élaborer un « Plan pandémie » conjoint.

Lors des inondations une grande solidarité s'est manifestée entre les pays voisins. Nos secouristes ont porté secours à nos voisins allemands et belges, et le Luxembourg s'est vu offrir de l'aide des régions Moselle et Meurthe-et-Moselle.

Cela prouve que nous sommes solidaires et que nous travaillons intensivement ensemble dans la Grande Région.

Lors du dernier Sommet de la Grande Région en janvier 2021, une « Stratégie opérationnelle transfrontalière » a été adoptée. Cette stratégie comprend 35 projets dans les domaines de la mobilité, de la formation, de l'industrie forestière, de l'économie circulaire et de la gestion de l'eau.

L'objectif est d'élaborer, avec nos régions voisines, une stratégie durable pour l'avenir.

En outre, les acteurs de l'industrie et de la recherche devraient être plus étroitement connectés afin d'améliorer et d'accélérer la transformation numérique dans la Grande Région. Ainsi, il est prévu d'établir des European Digital Hubs dans les régions partenaires.

Cette coopération devrait à l'avenir être encore meilleure et plus facile dans le cadre européen. C'est pourquoi le Sommet de la Grande Région s'est adressé officiellement à l'Union européenne, afin d'accroître l'importance de la situation spécifique des régions frontalières européennes.

Bien que la coopération avec nos pays voisins ait bien fonctionné dans la plupart des cas pendant la crise, nous avons appris que nous devons rendre le Luxembourg encore plus indépendant des chaînes d'approvisionnement internationales.

Le gouvernement veut promouvoir davantage la production locale de produits essentiels, notamment des denrées alimentaires.

Il est important pour moi de mettre un accent particulier sur l'agriculture luxembourgeoise. Elle a maintenu ses activités pendant la crise Covid, et à tout moment, nous avons pu disposer de denrées alimentaires suffisantes et de qualité habituelle.

De plus en plus de personnes sont demandeuses de produits régionaux, qui sont pour elles un gage de qualité. Le ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural continuera donc à mettre l'accent sur la promotion des produits biologiques, régionaux et saisonniers.

Le gouvernement a également aidé le secteur agricole à surmonter la crise grâce à des aides ciblées et à un plan de relance. À ce jour, des aides à hauteur de 3,4 millions d'euros ont été déboursées.

Mais nous définissons également des priorités pour l'avenir : d'une part, la loi sur l'agriculture a été adaptée pour promouvoir une agriculture plus respectueuse de l'environnement, et d'autre part, une plus grande importance a été accordée à l'innovation. Nous voulons faire de l'agriculture notre alliée dans la lutte contre le changement climatique.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Partout où la numérisation apporte une valeur ajoutée évidente et augmente la qualité de vie, elle s'impose. Nous l'avons particulièrement bien remarqué ces derniers mois. C'est précisément le principe directeur de la manière dont nous, en tant que gouvernement, relevons ces défis. Le progrès doit servir l'homme et non l'inverse. Le passage de l'analogique au numérique doit apporter des améliorations, faciliter la vie de tous et pas seulement d'une petite partie de la population.

La pandémie a contribué à accélérer la digitalisation. Le CovidCheck, le certificat de vaccination européen et toute l'organisation et la mise en œuvre de la stratégie de test, ainsi que notre campagne de vaccination, n'auraient pas connu le succès qu'ils connaissent aujourd'hui sans les solutions numériques.

Au cours des derniers mois, le ministère de la Digitalisation a amélioré les produits numériques existants et proposé de nouveaux services qui facilitent la vie des citoyens.

Le nombre de démarches numériques est en constante augmentation et de plus en plus de citoyens profitent de cette offre. En 2020, plus de 2,2 millions de démarches ont été réalisées via MyGuichet.lu. Jusqu'au début du mois d'octobre 2021, il y en avait déjà plus de 2,9 millions.

Nous avons lancé une nouvelle application MyGuichet qui a déjà été téléchargée plus de 150.000 fois. Les citoyens peuvent y accéder à tout moment à leurs informations et documents personnels sur leurs appareils mobiles. L'appli permet également aux utilisateurs de faire des démarches administratives de façon simple et depuis n'importe quel endroit via leur smartphone. Le ministère de la Digitalisation développe constamment ce service, afin que les citoyens puissent effectuer de plus en plus de démarches via l'appli et avoir toujours accès aux fonctionnalités habituelles de MyGuichet.lu sur leur téléphone portable.

Dans les mois à venir, le gouvernement poursuivra ses efforts intensifs pour avancer dans la transformation numérique du pays.

Ainsi, nous réaliserons le projet de remboursement automatisé des mémoires d'honoraires des médecins. Une application est en cours de développement en collaboration avec

l'Association des médecins et médecins dentistes et devrait être opérationnelle au plus tard en janvier 2023.

Dans tout effort visant à numériser davantage le Luxembourg, le gouvernement n'oubliera toutefois pas ceux qui ont encore du mal à trouver leur chemin dans le monde numérique. Le Conseil des ministres a récemment adopté le Plan national d'inclusion numérique. Ce plan prévoit toute une série de mesures pour assurer l'inclusion numérique de notre société.

Le paysage médiatique devient également de plus en plus numérique. En particulier pendant la pandémie, de nombreux citoyens se sont informés en ligne. Nous sommes dépendants d'une presse bien établie. Les journalistes sont un pilier important de notre démocratie. Ils sont également notre première ligne de défense contre la désinformation sur internet. À cette fin, le gouvernement a placé les journalistes au centre de la nouvelle aide à la presse et a considérablement augmenté l'aide aux médias numériques.

Nous sommes conscients qu'un bon travail journalistique n'est possible que si les journalistes ont un accès efficace à l'information. Nous sommes en train de faire le point sur la loi sur la transparence. Nous allons également, en collaboration avec le Conseil de presse, revoir la circulaire qui régit l'accès à l'information des ministères et des administrations.

La digitalisation est indispensable pour surmonter les défis que je viens d'énumérer.

Mais pour que cela fonctionne, nous devons continuer à investir dans les infrastructures nécessaires. C'est pourquoi nous avons décidé une mise à jour de notre stratégie de haut débit et l'avons approuvée récemment en Conseil de gouvernement.

À l'époque, la première stratégie luxembourgeoise en matière de haut débit était très ambitieuse, et un succès. Aujourd'hui, nous disposons déjà de l'une des meilleures infrastructures de télécommunications au monde et sommes régulièrement classés dans le « top ten ». Cette mise à jour fondamentale nous permettra d'aller encore plus loin.

Nous franchissons cette étape, qui sera ressentie non seulement par les entreprises luxembourgeoises, mais aussi par chaque citoyen au quotidien. Le principe de base est que chacun, quel que soit son lieu de résidence dans le pays, ait accès à la meilleure connectivité possible. Le contexte géographique ou socio-économique ne devrait avoir aucun impact sur la qualité de la connexion internet dont on dispose.

Ce n'est pas tout à fait le cas aujourd'hui. Il existe ce que l'on appelle des "points blancs", c'est-à-dire des endroits du pays où l'internet rapide n'est pas encore disponible, mais il s'agit souvent des dernières centaines de mètres ou, comme c'est souvent le cas dans les immeubles d'appartements, du câble qui se trouve bien au sous-sol, mais qui ne monte pas jusqu'à l'endroit où vivent les gens. Avec la stratégie pour le haut débit 2021 à 2025, nous voulons y remédier.

L'objectif est que l'État contribue activement, notamment dans des résidences où la fibre est bien présente mais - pour une raison quelconque - elle n'est pas posée verticalement, à soutenir et inciter les propriétaires et les syndicats à faire exactement ça.

L'objectif est également de combler les trous dans le pays en ouvrant d'autres. Dans de nombreux endroits, il suffit de quelques centaines de mètres de fibre pour connecter une extrémité à l'autre. L'État agira de concert avec les opérateurs, mais aussi avec les municipalités, par exemple, et aidera à faire passer les mètres manquants dans un tuyau là où c'est nécessaire.

Une bonne connectivité ne doit pas être une question sociale. C'est pourquoi nous introduisons des nouveaux subsides pour les ménages qui n'ont pas les moyens pour une connexion rapide à internet.

Dans une phase initiale, nous avons prévu au budget 2022 une somme de 7,7 millions d'euros pour mettre en œuvre cette stratégie.

Nous allons aussi continuer à soutenir le développement du 5G. Comme pour les projets dans ce domaine, il est évident que l'être humain prévaut à la technique et que nous n'allons pas prendre des risques inutiles.

Le Luxembourg est un pionnier du numérique et nous avons beaucoup progressé au cours des dix dernières années. Mais il est maintenant temps de lui donner un nouvel élan, afin de préserver l'attrait de notre pays en tant que place économique.

L'ordinateur haute performance Meluxina est certainement un exemple récent qui montre comment nous mettons cela en pratique. Dans ce contexte, la prochaine étape consistera à investir dans le « cloud computing » et là où cela est nécessaire. Nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers dans ce domaine, nous devons rester sur le qui-vive.

Nous voulons et nous allons poursuivre et revoir notre stratégie en matière d'intelligence artificielle (IA). Le Luxembourg est aussi un acteur clé du plan d'action de l'UE en matière d'informatique quantique (« quantum computing »).

Nous investissons massivement dans la cybersécurité, nous avons créé une plateforme pour l'échange de métadonnées dans la recherche, nous travaillons sur une sorte de jumeau numérique de notre pays dans le domaine de l'énergie. Il y a d'énormes projets innovants sur l'e-mobilité et la conduite autonome qui sont développés au Luxembourg. Le domaine des FinTechs devient de plus en plus un pilier du secteur.

Nous sommes en première ligne, mais si nous nous arrêtons, nous serons dépassés plus vite que nous ne pouvons l'imaginer. Par conséquent, il s'agit d'un domaine dans lequel nous ne voulons pas seulement, mais devons investir et dépenser beaucoup d'énergie.

Cependant, la numérisation ne nous offre pas seulement des opportunités, mais nous confronte aussi à des défis. Outre la cybersécurité, c'est surtout le cas pour le travail. Le monde du travail de demain sera différent.

Certaines professions vont disparaître et d'autres seront créées, comme nous le savons encore aujourd'hui. Il s'agit en soi d'un processus tout à fait normal que nous avons connu dans le passé. À la différence près que la numérisation évolue à un rythme fulgurant.

Nous devons nous préparer à ces évolutions. Nous ne pouvons pas laisser des milliers de personnes risquer de perdre leur emploi. Nous lançons donc une offensive de formation continue pour préparer toutes ces personnes afin qu'elles puissent également trouver leur place dans le monde du travail numérique.

Re-skilling et Up-skilling sont des mots clés qui ont déjà dominé la Tripartite l'année passée. Le gouvernement travaille avec les partenaires sociaux sur des mesures et des programmes qui nous permettront de préparer rapidement et aisément les employés au monde du travail de demain.

L'explosion des objets connectés entraîne une augmentation permanente des risques de cyberattaques.

Les cyberattaques sont une réalité à laquelle nous devons faire face aujourd'hui. Il appartient à l'État, en collaboration avec l'économie, la recherche mais aussi les citoyens, de veiller à ce que la sécurité du cyberspace soit assurée autant que possible.

C'est exactement là que commence la nouvelle cyberstratégie que le gouvernement a adoptée pour la période 2021 à 2025.

L'un des objectifs stratégiques est de renforcer la confiance dans le monde numérique. La cybersécurité ne fonctionne pas sans les personnes. Les citoyens doivent être informés sur la meilleure façon de se protéger. Nous renforçons donc les campagnes de sensibilisation à tous les niveaux, notamment dans les écoles et auprès des jeunes, afin d'intégrer la cybersécurité dans le processus éducatif.

GovCERT, en collaboration avec des acteurs publics et privés, est chargé de rassembler régulièrement toutes les informations pertinentes sur les attaques possibles dans un "cyber-weather" détaillé, afin d'obtenir une meilleure vue d'ensemble du type d'attaques auxquelles les acteurs luxembourgeois sont exposés.

Nous réduirons de manière drastique le délai de détection d'une attaque. Nous souhaitons mettre en place un système capable de détecter des anomalies dans le trafic d'Internet afin d'avertir très tôt les acteurs concernés d'une éventuelle attaque dont ils seraient victimes.

Les dernières semaines le sujet de la sécurité dominait le débat public. Pas la sécurité dans le monde digital, mais la sécurité dans nos villes et surtout dans le quartier de la Gare.

Une chose est certaine. Il ne doit y avoir aucun endroit au Luxembourg où l'on ne se sente pas en sécurité.

Cependant, il est tout aussi clair que dans cette discussion, il ne faut pas tout mélanger.

Oui, la criminalité existe au Luxembourg et elle est souvent concentrée sur quelques endroits du pays. Oui, nous devons veiller à ce que l'État de droit puisse lutter efficacement contre cette criminalité.

Mais le sujet, surtout dans le quartier de la Gare, présente de multiples facettes.

C'est pourquoi, au cours des dernières semaines et des derniers mois, le gouvernement a travaillé sur tout un ensemble de mesures que nous allons mettre en œuvre pour aider tous les habitants des quartiers concernés.

Ce paquet comprend, outre une présence policière renforcée et de nouveaux outils avec lesquels la police peut assurer la sécurité, des mesures sociales qui créent des nouvelles perspectives pour les personnes dans le besoin.

Nous doterons la police des moyens nécessaires pour pouvoir être présente sur le terrain. D'ici 2023, nous souhaitons recruter massivement, soit 600 membres de la police et 240 personnes civiles. Mais nous souhaitons également apporter un soutien approprié à la police en misant sur un travail préventif et coordonné, assuré par les acteurs compétents.

Dans ce paquet, le gouvernement propose également une première étape dans l'adaptation de notre politique en matière de drogues. Le volet préventif et répressif y seront pris en compte.

Le paquet avec toutes ses mesures sera approuvé lors d'un prochain Conseil de gouvernement et sera ensuite présenté au public par les ministres concernés.

La sécurité est également un sujet qui a repris de l'importance au niveau international. Les événements en Afghanistan nous ont clairement montré que l'Union européenne doit s'engager dans un débat sur sa politique de sécurité et de défense.

De manière générale, nous vivons une époque pleine de défis pour l'Union européenne. La Covid nous a rappelé que l'ouverture des frontières et la liberté de circulation, accomplissements majeurs de l'intégration européenne, ne vont pas de soi.

Cependant, l'UE a également fait preuve de succès dans la pandémie. La campagne européenne de vaccination a été un succès total après des débuts hésitants. Aucun autre continent n'a aujourd'hui vacciné plus de citoyens que l'Europe. En coopérant pour commander les vaccins, nous avons pu faire en sorte que chaque État membre reçoive suffisamment de vaccins au bon prix.

En juillet de l'année dernière, les chefs d'État et de gouvernement de l'UE se sont mis d'accord sur un budget européen de plus de 1.000 milliards d'euros pour les 7 prochaines années. Avec le « Next Generation EU », un plan européen historique de relance de plus de 750 milliards d'euros, qui devrait accompagner la transition vers une économie durable et numérique après la pandémie, a également été décidé. Le Plan pour la reprise et la résilience du Luxembourg a été l'un des premiers à être approuvé par la Commission en juin dernier. Il soutiendra dans une large mesure des projets écologiques et numériques au Luxembourg.

L'avenir d'un continent européen ne peut être fondé que sur un solide État de droit. Les droits de l'homme et les libertés fondamentales ne sont pas négociables.

Indépendance de la justice, liberté de la presse, droits fondamentaux : dans certains États membres de l'UE, ces piliers de l'État de droit ne sont malheureusement plus garantis. L'UE doit agir avec les moyens institutionnels et juridiques dont elle dispose. Le Luxembourg soutient pleinement le nouveau mécanisme de conditionnalité, qui vise à protéger le budget de l'UE des dysfonctionnements de l'État de droit dans les États membres.

Cela vaut d'autant plus dans le contexte d'une récente décision en Pologne, qui remet en question les fondements de l'Union européenne. L'intégration européenne ne se fait pas à sens unique. On ne peut pas profiter d'un côté des aides financières octroyées par l'UE, et

jeter par-dessus bord de l'autre les valeurs européennes qui nous unissent. Nous ne pouvons et ne voulons pas l'accepter.

En période de grandes difficultés, il est d'autant plus important de faire preuve de solidarité internationale et de se tenir aux côtés des pays en développement, et en même temps des couches les plus vulnérables de la population, qui sont les premières à subir chaque crise.

Malgré les contraintes budgétaires, le Luxembourg est resté fidèle au principe d'investir 1 % du RNB dans la coopération au développement. En plus des programmes en cours, la Coopération luxembourgeoise a fait preuve de flexibilité et a contribué pour un total d'environ 70 millions d'euros en 2020 - comme contribution sanitaire directe ou socio-économique indirecte - à la lutte contre la crise Covid-19 dans les pays en voie de développement.

Le Luxembourg a augmenté de manière significative son soutien financier aux initiatives et organisations de santé mondiale, pour atteindre 2 millions d'euros. Nous participons également au mécanisme de distribution du vaccin COVAX. Le Luxembourg partage en tout 400.000 doses de vaccins avec des pays partenaires en Afrique et en Asie.

Une première livraison a été effectuée le 13 septembre : le Luxembourg a partagé avec le Cap-Vert 56.000 doses de vaccins et du matériel médical

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Ça fait plus d'un an et demi qu'on vit avec le Coronavirus. Ce n'était certainement pas une période facile.

Ce n'était pas facile pour les personnes dont les libertés ont été limitées. Mais c'était encore moins facile pour les personnes qui étaient directement touchées par le virus dans leur famille ou dans leur entourage.

Ce ne fut pas non plus une période facile pour les entreprises - pour leurs employeurs et leurs employés - qui n'ont pas pu mener à bien leurs activités normales.

Oui, nous regardons en arrière sur beaucoup de souffrances. Nous nous souvenons des restrictions qui ont été nécessaires pour protéger nos concitoyens et garder le contrôle de la situation. De nombreuses personnes âgées ont passé un temps précieux de leur vie avec des restrictions. Beaucoup de jeunes ont déjà été confrontés au sérieux de la vie à un âge précoce.

Mais nous regardons aussi vers l'avenir avec optimisme et détermination. Car l'avenir nous offre aussi des opportunités. L'opportunité aujourd'hui de préparer un monde meilleur pour demain.

Nous nous attaquons à la lutte contre le changement climatique. Parce qu'aujourd'hui, au Luxembourg, nous ressentons déjà les effets du changement climatique sur notre propre peau. Parce que nous voulons laisser à nos enfants et petits-enfants un monde dans lequel nous pourrions vivre aussi bien que nous le faisons aujourd'hui. Nous nous engageons pour une politique climatique intelligente qui prend en compte les gens. Nous voulons travailler avec les citoyens et non contre eux. Le Conseil des citoyens pour le climat donnera aux Luxembourgeois une voix forte dans la politique climatique.

Nous sommes à l'aube d'un changement de paradigme dans la politique du logement, en freinant la spéculation sur les terrains à bâtir et les logements par des décisions politiques courageuses. En même temps, nous investissons massivement dans les habitations abordables en faisant de l'État et des communes les principaux acteurs du marché immobilier.

Nous maintenons les investissements à un niveau élevé, car ce n'est pas le moment d'économiser.

Nous continuons à travailler sur un réseau de secours social encore plus fort. Nous soulageons particulièrement les familles monoparentales et les ménages à faibles revenus par une aide directe. L'augmentation de l'allocation de vie chère, l'indexation des allocations familiales et la gratuité des repas dans les écoles profitent particulièrement à ceux qui ont actuellement du mal à joindre les deux bouts.

Le modèle de réussite du Luxembourg n'est pas imaginable sans le dialogue social. Lors d'une tripartite avant la fin de l'année, nous voulons aborder avec les syndicats et le patronat des grands défis qui nous attendent sur le marché du travail.

Le virus nous offre l'occasion de tirer les bonnes leçons des derniers mois. Une étude à grande échelle devrait nous aider à mieux nous préparer à une future pandémie. Nous continuerons à renforcer et à moderniser notre système de santé.

Nous nous concentrons également sur la digitalisation, qui devrait nous faciliter la vie dans de nombreux domaines.

Nous voulons offrir à nos enfants les meilleures chances pour l'avenir. C'est pourquoi nous élargissons l'offre scolaire et étendons l'accueil gratuit des enfants aux Maisons relais.

Nous veillons à ce que tous nos citoyens âgés puissent vivre comme ils le souhaitent. C'est pourquoi nous développons l'offre de lits dans les foyers et créons une structure de prix transparente et équitable.

Nous voulons un Luxembourg fort dans une Europe forte. Une Europe, qui unie et d'une voix s'attaque au grand défis de notre temps.

Nous voulons façonner le Luxembourg de manière à ce que chacun puisse bien vivre dans notre pays. Peu importe que l'on soit jeune ou âgé. Peu importe comment ou où l'on est né. Nous voulons un Luxembourg qui permette à chacun d'avoir une haute qualité de vie.

Nous voulons nous attaquer à tout cela ensemble. Nous voulons donner la parole aux citoyens et les écouter. Les défis sont importants. Nous avons encore un long chemin à parcourir. L'objectif est fixé. Relevons maintenant ces défis ensemble.

C'est notre voie commune. C'est notre objectif commun.